



## ACCEPTÉS



Épluchures de fruits et légumes



Restes de repas (pâtes, riz, pain, croûte de fromage...)



Restes de viande, de poissons ou de crustacés



Coquilles de fruits secs



Le marc de café avec ou sans filtre, le thé en vrac ou en sachet papier



Fleurs fanées et coupées



Boîtes à œufs en carton (sans étiquette) et rouleaux d'essuie-tout coupés en morceaux, papier kraft



Les petits os peuvent être déposés dans les bornes d'apport volontaire dédiées aux biodéchets **UNIQUEMENT**.



## REFUSÉS



Les emballages ou produits emballés



Les sacs plastiques, même biodégradables



Le verre



Les déchets végétaux : tonte de gazon, taille de haie, terre...



Les coquilles d'huîtres, de moules...



Les textiles



Les litières d'animaux carnivores



Cendres, mégots